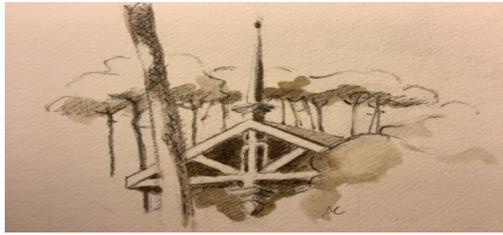


# A.S.S.A.

Association de sauvegarde du site d'Arcachon



Agréée par la Préfecture pour la défense de l'environnement  
[www.sauvegarde-arcachon.org](http://www.sauvegarde-arcachon.org)  
[contactassa33120@gmail.com](mailto:contactassa33120@gmail.com)

Chers adhérents,

Chers amis,

Les membres du Conseil d'administration de l'ASSA vous souhaitent une excellente année 2025.

Qu'elle vous apporte le bonheur, toujours plus grand, de profiter le plus possible de notre site exceptionnel, équivalent à nul autre, toujours plus convoité.

La clémence des éléments a permis aux métiers de la mer de commercialiser leurs produits lors des fêtes de fin d'année dans des conditions de sécurité sanitaire optimale.

Il est vrai que la situation est loin d'être réglée, puisque beaucoup d'ostréiculteurs ont du mal à se remettre de la crise 2023-2024 causée par les dysfonctionnements des réseaux d'eaux pluviales se mélangeant avec les eaux usées et débordant dans la nature et le Bassin d'Arcachon.

**La situation reste critique puisque la Préfecture vient d'annoncer la publication d'arrêtés permettant au SIBA, le syndicat intercommunal chargé de la gestion des réseaux, de laisser déborder les bassins de sécurité en cas de surcharge.**

Les associations, dont l'ASSA, vont devoir à nouveau saisir la justice, comme le Parquet le fut en 2024.

**Alors que la carence des réseaux est manifeste, l'artificialisation et les nouvelles constructions par milliers, qui génèrent plus de ruissellements et davantage de rejets, vont bon train, ce qui est complètement paradoxal.**

Le 25 janvier 2024, le SYBARVAL (syndicat dédié) votait à l'unanimité le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) lequel autorise la création de 30000 logements supplémentaires sur une surface de 800 ha, ce qui correspond à une population nouvelle de 40000 personnes hors saison et bien davantage en saison.

L'ASSA n'avait pas manqué d'émettre un avis critique sur le projet de SCOT dans le cadre de l'Enquête publique du mois d'octobre 2023.

Finalement, l'État a accepté de suspendre le projet de SCOT pour permettre au SYBARVAL de le modifier, ce qui fut fait à la marge le 6 juin 2024.

Le SCOT, désormais applicable, conditionne les nouveaux PLU et risque de permettre une débauche de nouveaux logements sur l'ensemble de l'Arrondissement, à laquelle l'ASSA s'oppose avec force.

Les associations regroupées au sein de la CEBA (Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon) ont demandé au Tribunal administratif d'annuler le SCOT ou de le modifier.

**La pression foncière, une démographie galopante, le surtourisme, les locations précaires du type Airbnb, la modification de la sociologie estivale et des vacances intermédiaires, les encombrements sur terre comme sur mer, obligent l'ASSA à réagir fortement.**

Ces phénomènes dégradent directement nos conditions de vie, et il est temps de les faire cesser.

**Et pendant ce temps-là, le quartier de la Rue Georges Méran bascule vers ce que nul ne voudrait voir à Arcachon.**

**L'ASSA a déposé un recours pour que les 18 arbres de haute tige ne soient pas sacrifiés sur l'autel du projet de construction de 12303 m<sup>2</sup> de logements sociaux ou autres.**

Ainsi, à Arcachon, les arbres tombent et les 5 étoiles fleurissent...si l'on s'en tient à *l'Hôtel des Vagues*, dont le permis de construire est soumis à l'examen du Tribunal administratif, et à *l'îlot Peyneau*, abritant le Musée-Aquarium et la Station marine dans laquelle travaille une cinquantaine de chercheurs universitaires.

Deux permis de démolir ont été délivrés pour que cet ensemble de « Peyneau » laisse place nette pour la venue d'un complexe hôtelier 5 étoiles.

L'un des permis a été annulé par le Tribunal administratif, l'autre, obtenu par un promoteur, a également été soumis à l'examen dudit Tribunal par l'ASSA.

Il faut saluer l'extraordinaire vivacité des activités de la Société Scientifique d'Arcachon, créée en 1863, laquelle vient de fêter le centenaire de sa Reconnaissance d'Utilité Publique.

**Il est essentiel d'être résolument tourné vers l'avenir tout en préservant l'essentiel de ce que nous lègue le prestigieux passé d'Arcachon, ses styles architecturaux arcachonnais, ses couleurs, ses perspectives, sa culture et son art de vivre...**

Nos équipes s'attachent à tout vérifier, les affichages des permis de construire et les déclarations préalables, l'exécution des travaux, les modifications de façades, les clôtures, les piscines, les abattages d'arbres...

Et nous persistons à demander la création de *Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)*, instrument juridique performant permettant de sauver ce qui peut encore l'être.

Nous remercions vivement tous ceux qui nous font confiance et nous soutiennent.

Notre partenariat avec l'Association APRSM du Moulleau, le Val des Abatilles, l'association du quartier de l'Avenue GEORGE VI, et le SASSEC, du quartier de la Chapelle, associations qui siègent toutes au Conseil d'administration de l'ASSA, nous permet de gagner en efficacité.

Les visites patrimoniales, organisées par notre ami Francis Hannover, reprendront dès le mois de mars.

**Si vous partagez le sens de nos actions et notre philosophie associative consistant, d'une manière totalement apolitique et bénévole, à tout entreprendre pour défendre notre site et pour convaincre nos responsables de doter notre Ville d'outils juridiques propres à mieux préserver notre patrimoine architectural et paysager (création des Sites Patrimoniaux Remarquables), il vous suffit :**

- de renouveler votre adhésion ou d'adhérer par l'envoi d'un chèque de 25 € (ou plus) à l'ASSA, MA.AT, Esplanade Georges Pompidou, 33120 Arcachon (cf. formulaire en annexe),

- d'inciter vos amis arcachonnais à adhérer en leur transmettant l'adresse mail de l'ASSA : <http://www.sauvegarde-arcachon.org>

Nous aurons le plaisir de nous rencontrer l'été prochain lors de notre Assemblée générale annuelle.

D'ici-là, n'hésitez pas à échanger avec nous : [contactassa33120@gmail.com](mailto:contactassa33120@gmail.com) et à nous adresser vos suggestions ou alertes.

Nous vous souhaitons une très belle année, la plus Arcachonnaise possible !

Jacques STORELLI, Président ASSA

*Et tous les membres de son Conseil d'Administration*

PJ :

- Bulletin d'adhésion 2025

- Une planche photos sur le bétonnage d'Arcachon